

Westmount, le 3 octobre 2023

PAR COURRIEL

M^e Karine Brassard

Cain Lamarre
1-500 Grande Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J7
karine.brassard@cainlamarre.ca

M^{es} Véronique Massé & Mélanie Pouliot

Lavoie, Rousseau (Justice - Québec)
1.03-300 boulevard Jean-Lesage, (Québec) G1K 8K6
veronique.masse@justice.gouv.qc.ca
melanie.pouliot@justice.gouv.qc.ca

Objet : Protocole de l'instance
Cause : 200-17-035129-238
n/d : 00123-1

Chères Consœurs,

La présente fait suite à la proposition unilatérale de protocole de l'instance que j'ai produite le 25 septembre dernier afin de respecter le délai de l'article 149 CPC.

Je m'enquiers donc auprès de vous afin de savoir si cette proposition de protocole vous convient ou, dans le cas contraire, afin de vous inviter à me faire suivre votre projet.

Je vous invite aussi, s'il y a lieu, à bien vouloir dénoncer les moyens de défense sommaires de vos clientes.

Enfin, je propose qu'en cas de désaccord nous demandions une gestion de l'instance de notre propre chef.

N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Recevez, Chères Consœurs, mes salutations distinguées.



M^e Olivier Séguin, avocat
olivier@seguinavocat.com